

## CTR SCA du 17 novembre 2022

Ce dernier CTR de la mandature a permis de faire un point sur « l'atterrissage » de SCA 2022 et sur les orientations post 2030. Dans sa déclaration liminaire la CGT a fortement insisté sur l'importance des discussions à venir dans le cadre de la LPM 2024-2030 (Loi de Programmation Militaire), tant sur les investissements que sur les conditions de travail et de rémunération des personnels.

Le Directeur Central a rappelé sa volonté d'obtenir les moyens nécessaires pour réaliser les 11 missions spécifiques du SCA, dont les transports, l'habillement ou encore la restauration qui auraient notamment un besoin en infrastructure à hauteur de 267 ME.

La CGT a poussé sur le rachat nécessaire de certains bâtiments (ELOCA de Châtres et de Roanne par exemple) ainsi que sur les besoins en personnels. Le DC nous a informé avoir demandé à l'EMA un recrutement à hauteur de 10% des effectifs du Ministère pour le SCA. La CGT a demandé l'arrêt des suppressions de postes au titres des marges frictionnelles (environ 130/ an) afin de maintenir nos capacités de fonctionnement.

Sur le pouvoir d'achat, la CGT réclame des augmentations de salaires, l'indexation des salaires sur les prix et la revalorisation des salaires d'embauches. Le DC reconnaît que l'inflation impacte le pouvoir d'achat et la fidélisation des salariés, mais admet ne pas avoir la main là-dessus.

### Elections Professionnelles du 1er au 8 Décembre 2022

Ces élections « nouvelles versions » voient l'arrivée des **CSA** en lieu et place des **Comités Techniques**, ainsi que le remplacement des **CHSCT** par les **Formations Spéciales**. La CGT a dénoncé le manque d'importance accordé à la sécurité et aux conditions de travail avec la modification du nombre de réunions (2/an au lieu de 4/an minimum) et des prérogatives attribuées aux instances de prévention. La CGT continuera de se battre pour que des économies ne soient pas faites sur la santé des personnels.

Pour ce qui est du vote électronique, nous appelons tous les salariés qui rencontreraient des problèmes pour voter, à nous le faire remonter le plus rapidement possible afin d'interpeller la DC.

La demande CGT de connaître en temps réel les listes d'émargements semble avoir été entendue. Nous pourrions donc suivre et aider tous les salariés au cours de cette semaine d'élection.

### Recrutements 2022 et 2023

Pour 2022 le SCA a recruté 658 personnes pour un besoin initial de 593. Ce chiffre, plutôt rassurant a priori, masque la réalité de la précarisation de nos emplois au sein du ministère avec 252 recrutements en personnels contractuels contre seulement 19 Ouvriers d'Etat. A noter que la majorité de ces contrats est utilisée en restauration.

Le plan de recrutement pour 2023 est estimé à 512 besoins initiaux, bien en deçà du réalisé 2022, ce qui pour la CGT est une incohérence au vu des missions nouvelles, retour Barkhane et engagement haute intensité par exemple.

La CGT après avoir dénoncé le faible niveau salarial à l'embauche sur les métiers en tension et donc le manque d'attractivité et de fidélisation à moyen terme, a insisté sur le recrutement de nos apprentis.

Seulement 10% des apprentis sont restés au SCA en 2022, soit par choix (manque d'attractivité) soit parce que le SCA n'a pas de possibilité pour les recruter directement. C'est une aberration qu'il nous faut corriger, peut être en assouplissant certaines règles. En tout cas la CGT est prête à discuter des réouvertures des écoles d'apprentissages avec la volonté de fidéliser des jeunes bien formés.

A noter que 84,5% des OE qui sont embauchés restent au SCA contre 50% pour les autres catégories de personnels. Les recrutements en 4139.2 (anciens militaires) doivent, à notre avis, se faire en complément de l'embauches de jeunes.

### **Impression /Reprographie**

La réorganisation de la filière avec l'autonomisation de Tulle, oblige une discussion centrale sur la répartition des tâches avec l'EDIACA de St Etienne. L'insertion de la filière dans le réseau Interministériel des imprimeries de l'Etat et l'animation des points de reprographie des GS amènent forcément un besoin de communication avec les utilisateurs concernés. La CGT a demandé que l'ensemble de la démarche soit présenté et discuté avec les personnels et leurs représentants.

Pour l'EDIACA, la CGT a fait un point particulier quant aux interrogations sur l'avenir du site au vu du bail de location. Le DC s'est voulu rassurant, à voir si cela se traduit en terme d'effectifs dans le REO 2023.

Pour ce qui est de Tulle, la CGT a mis en garde contre les difficultés possibles lors des transferts de la gestion RH au CMG de Bordeaux. Ce dossier de réorganisation des pôles graphiques sera à suivre très attentivement.

### **Groupe de Travail « Conducteurs »**

Suite à l'insistance des Syndicats et notamment de la CGT, un travail préparatoire du CIM a été réalisé avec une enquête envers les GS afin d'identifier les problèmes rencontrés par les conducteurs.

Un groupe de travail regroupant les OS a été réuni ce 14 Novembre. La CGT a pris toute sa part dans ces discussions avec notamment son représentant Michael BIREBANT en charge des conducteurs au GS de Toulon. La réalité du terrain à besoin d'être amenée au plus haut niveau pour apporter les réponses appropriées. Les différences entre Statuts, le manque de conducteurs dû à la difficulté et aux responsabilités de ce métier doivent être entendus et reconnus.

Ce groupe de travail se réunira dès le début d'année afin d'établir un constat commun et d'apporter des réponses concrètes aux conducteurs. La CGT ira dans ce groupe de travail fort des revendications salariales et statutaires demandées par les personnels.

## **Sobriété énergétique**

Ce sujet, très d'actualité, mérite une discussion dans les établissements au plus près du terrain, mais aussi une orientation de la DC SCA. Rien de bien concret en terme d'investissement (Isolation des passoires énergétiques et programme de remplacement des lumières traditionnelles en LED), ce qui nous fait douter de la volonté politique du Ministère à faire évoluer les choses.

Infantiliser et faire la morale aux personnels ne permettra pas d'atteindre les 10% d'économies envisagées. La CGT propose la semaine de 32h en 4 Jours, notamment pendant les périodes très froides, afin d'économiser un jour de chauffage et d'éclairage. A suivre...

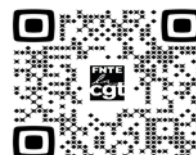
*En conclusion, si le SCA a toute sa place dans le Ministère à l'horizon 2030, il est crucial aujourd'hui d'arracher les arbitrages, notamment dans la LPM, pour avoir les moyens de nos ambitions.*

*La discussion sur l'ADP des personnels militaires et Civils n'est pas encore tranchée, les investissements humains et financiers pour les 10 ans à venir, non plus.*

*Pour la CGT, Le bien être des personnels (conducteurs, apprentis, RH de proximité, chargé de prévention etc..) ainsi que la fidélisation de nos compétences doivent guider les orientations et les décisions à venir.*

*La CGT continuera de porter au plus haut la réalité souvent difficile de chacun.*

**Alors du 1er au 8 Décembre 2022, donnons-nous de la force, Votons CGT !**





## CTR SCA du 17 novembre 2022

Monsieur le Directeur Central, Mesdames, Messieurs

Ce dernier CTR de la mandature sera bientôt, suite aux élections professionnelles qui ont lieu du 1er au 8 Décembre, remplacé par un Conseil Social d'Administration de Réseau (CSA). Cette nouvelle instance est issue de la loi de Transformation de la Fonction Publique du 6 Aout 2019 contre laquelle la CGT s'est opposée.

La modification des CHSCT en Formation Spécialisée (2 réunions/an au lieu de 4), la mise en place des lignes de gestion pour l'avancement des fonctionnaires ou le recrutement massif d'agents sous contrat en sont autant de déclinaisons néfastes pour les salariés contre lesquelles la CGT continuera de se battre.

Ce dernier CTR se tient dans un contexte politique et économique très particulier. La France est en guerre aux frontières de l'Europe et notre ministère en est par la même très impacté. L'annonce du président de la République en rade de Toulon acte la fin de l'opération Barkhane ainsi que le début du processus de capacité d'engagement à haute intensité pour nos forces armées. L'ensemble du ministère militaire comme civil est appelé à la résilience et à rentrer en « économie de guerre ».

Si à la CGT nous ne cautionnons pas tous les termes utilisés dans ce discours, nous devons bien évidemment nous mettre en situation de répondre aux attaques de tout type : terrorisme, cyberattaque ou même attaque d'état à état.

La discussion entamée avec le parlement sur la loi de programmation militaire 2024-2030 doit aboutir à des investissements cruciaux mais aussi à une revalorisation des conditions de travail des salariés du ministère. La CGT prend acte de l'augmentation de 3 milliards du budget de la défense pour 2023 tout en sachant qu'une très grande partie de cette augmentation ira vers les équipements et non pas vers les personnels. Le SCA est donc lui aussi appelé à la résilience en soutenant plus et en produisant plus, mais toujours à moyen égal.

Nous vous rappelons ici que les salaires d'embauche pour les catégories C dans notre ministère tournent autour de 1580 € par mois et ne permettent plus à des gens, pourtant qualifiés, de vivre décemment.

La CGT a rappelé au gouvernement lors de différentes actions (la dernière en date étant celle du 10 novembre) la nécessité de revaloriser fortement le pouvoir d'achat des salariés. Les salariés de notre ministère subissent eux aussi de plein fouet la crise économique avec l'augmentation du prix de l'énergie et celle des produits de première nécessité. La CGT continuera de réclamer haut et fort les augmentations de salaires nécessaires et l'indexation des salaires sur les prix.

Au sein du SCA, Monsieur le directeur, la mise en place du télétravail et des groupes de qualité et de vie au travail ne permettront pas de compenser les différences d'attractivités notamment salariales avec le secteur privé.

Nous avons dans le service des grosses lacunes au niveau des RH de proximité, de la chaîne de prévention ou bien encore au niveau des conducteurs.

Sur ce sujet-là d'ailleurs, la CGT tient à dire ici très clairement, que contrairement à ce qu'affirment par mail nos camarades de la CFDT, le problème des conducteurs au sein du SCA a bien été porté par tous les syndicats et notamment élu CGT en relais des conducteurs de Toulon depuis plus de 2 ans

Si la mise en place du groupe de travail est effectivement une avancée, il ne constitue pas un aboutissement sur nos revendications. La CGT continuera à prendre toute sa part pour faire évoluer ce métier de façon plus favorable pour les salariés.

Dans son discours de Toulon le président de la République a aussi fortement insisté sur le nucléaire ainsi que sur le développement de la lutte contre les cyberattaques. Aucun mot particulier pour le SCA, aucun mot pour le soutien de façon générale. Il sera donc de votre responsabilité, Monsieur le directeur, d'aller chercher les postes et les moyens financiers nécessaires pour assurer un fonctionnement correct de notre institution.

Vous avez réclamé au chef d'état-major 10 % d'embauches dédiées au SCA pour les années à venir, qu'en est-il pour 2023 ?

Quels investissements lourds souhaitez-vous voir apparaître dans la loi de programmation militaire, notamment sur le rachat ou la construction de certains bâtiments ?

Le ministère va-t-il encore vous obliger à embaucher très fortement en contractuel, contrat renouvelable 6 ans, (180/512 pour 2023) ? pensez-vous pouvoir pérenniser les emplois et savoir-faire dans ce cadre-là ?

Pour pallier à ce risque, nous réitérons ici notre demande d'embaucher en Ouvrier d'Etat l'ensemble des apprentis qui souhaitent rester au sein de notre ministère en faisant évoluer si nécessaire la législation.

La responsabilité du SCA aujourd'hui est d'une part de préparer l'opération Orion 2023 pour tester la résilience de nos services, mais aussi de discuter sur l'armée 2030 et la vision du soutien à ce terme.

La fin du SCA 2022 a vu la fin des restructurations au sein du Ministère et la mise en place de la transformation de nos services, avec son lot d'externalisation comme les restaurants par exemple. Si le maintien des effectifs peut apparaître comme garanti dans les années à venir, il reste encore à régler deux années de marges frictionnelles et la disparition de plusieurs centaines d'emplois.

La CGT demande au ministère de revoir sa position sur les marges frictionnelles, comme il a pu le faire au SSA avec l'arrêt de la fermeture de l'hôpital Desgenettes.

Au niveau social, les discussions que nous avons pu avoir pendant ces quatre années ont été de qualité. Un bon nombre de dossiers ont pu être réglés avec vos conseillères Mme SCHAEFFER ou bien madame MAGENDIE pour les problèmes RH, qu'elles en soient ici remerciées.

Il reste néanmoins des soucis sur la validation des insalubres pour plus d'une vingtaine de personnes à l'EDIACA de Saint-Étienne (application de FORMOB par exemple), pour le calcul des montants de pension, ou pour les retards de paiements des avancements ou des formations.

La tenue des élections du 1er au 8 décembre sera un test sur notre capacité à fonctionner correctement au sein du ministère. Nous vous redemandons la possibilité de voir en direct les votations comme cela était le cas physiquement auparavant.

Il nous faudra être très attentifs à ce que chaque personnel puisse aller voter et que tous les moyens soient mis en place pour lui permettre de le faire sereinement.

Suite à ces élections, la CGT vous demandera d'être particulièrement vigilant sur les problèmes liés aux conditions de travail d'hygiène et sécurité, en vue de la disparition d'une partie des prérogatives des CHSCT. La santé des salariés n'est pas négociable.

Les conditions de travail sont un atout de fidélisation important au sein du SCA pour les nouveaux embauchés. La CGT, qui représente ici les salariés, se doit de vous faire part du malaise au travail d'une partie de nos collègues, et donc vous incite fortement à continuer de développer les groupes RPS dans chaque établissement.

Le débat nouveau sur la sobriété énergétique risque fort d'être récurrent pour les années à venir. La CGT vous propose comme mesure phare la mise en place de la semaine de 4 jours à 32h / semaine afin d'avoir un impact réel sur les économies d'énergies.

En conclusion, le chantier qui s'ouvre et les arbitrages à venir sont d'une importance cruciale pour le SCA. Le mode de travail en résilience, mot qui a pour définition, « capacité à surmonter des chocs traumatiques et des altérations provoquées par un ou des éléments perturbateurs avant de retrouver son état initial » ne peut et ne doit pas être à nos yeux un mode de fonctionnement nominal.

La LPM devra donc être en cohérence, tant au niveau des moyens humains que des investissements financiers, avec les perspectives politiques affichées par le gouvernement et ce pour l'intérêt de tous.

Fédération Nationale des **Travailleurs de l'État**

263 rue de Paris – Case 541 - 93515 MONTREUIL CEDEX

05 55 82 89 16

[trav-etat@cgt.fr](mailto:trav-etat@cgt.fr)

[fnte.cgt.fr](http://fnte.cgt.fr)

[Facebook.com – FNTE CGT](https://www.facebook.com/FNTE.CGT)

